

ASSOCIATION "LA GRAPPE D'OR"

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

du 10 octobre 2020

- La séance débute à 18 h 40.

- 44 personnes sont présentes et 30 ont donné leur procuration pour vote, sur un total de 139 adhérents.

- Le Président remercie les adhérents pour leur présence à cette réunion. Il remercie également la municipalité, représentée par le Maire, Jean Paul MARTIN, et les fidèles sponsors, sans lesquels certaines manifestations ne pourraient pas se dérouler, en particulier Claude JACQUIER, Christian et Jean BELLERAUT. Sont également remerciés tous les membres de l'association et du bureau et les habitués monteurs du chapiteau. Il déplore par ailleurs le manque de convivialité actuel, dû à l'annulation de toutes les manifestations depuis la mi-mars, en raison de l'épidémie de coronavirus. Il souligne combien ce manque démontre l'importance des associations concernant les animations. Il rappelle les décès de trois adhérents survenus cette année : Georges PERNOT, Simone CHALOYARD et Marie Thérèse ROMAND, ainsi que Béatrice GUYON, Osias JOUANS et M. René JACQUES.

- BILAN FINANCIER :

Le livre de comptes a été contrôlé et approuvé par notre commissaire aux comptes, Eliane JACQUIER.

Le bilan est satisfaisant, malgré le manque de manifestations cette année, et approuvé à l'unanimité.

- ORIENTATIONS POUR 2020/2021 :

● Le prix des cartes 2020/2021 reste fixé à 12 € (6 € pour les jeunes de 18 à 25 ans). Elles sont en vente chez Martine PELLIGAND ou Yves MOINE jusqu'au 15 décembre 2020, dernier délai.

● De nouvelles règles de fonctionnement seront mises en place pour l'utilisation de la tireuse à bière et de la chambre froide quand elles sont louées.

● L'atelier « mémoire et connaissance » n'a pas encore repris à ce jour, en raison de la situation sanitaire. La reprise aura lieu dès que la situation sera satisfaisante. Bernard GIRARD souhaiterait que le groupe puisse faire deux sorties en 2021, pour compenser celle de cette année, qui n'a pas pu avoir lieu.

● Le pilates et le yoga ont toujours lieu chaque mardi soir pour le pilates (29 inscrits répartis en 2 groupes) et jeudi soir pour le yoga (14 inscrits). Une nouvelle professeure, Laetitia ARQUES, assure les cours de pilates. Il est rappelé que les participants doivent se déchausser pour pratiquer ces activités. Par ailleurs, des membres présents souhaiteraient que chacun apporte son propre tapis, en raison des risques de contamination. Les participants qui utilisent les tapis apportent une serviette pour le recouvrir et ils ne sont pas utilisés deux fois dans la même journée.

● Une dame de la commune aimerait que se mettent en place des après-midi récréatifs,

pour pratiquer diverses activités (couture, randonnées, ...).

- Le jardinier de MESSIA proposera des fleurs de Toussaint à la vente vendredi 23 octobre, de 14 h à 18 h 00, devant la mairie.

- 1 234 masques ont été fabriqués par des bénévoles de l'association pendant le confinement. Il en reste une soixantaine en stock. Les personnes qui en voudraient peuvent en faire la demande.

Le Président remercie vivement les personnes qui ont fait des dons pour la fabrication de ces masques.

- On peut regretter le faible nombre de spectateurs au spectacle FRAKA.

- L'atelier pour enfants « Magie et Spectacle » ne sera pas renouvelé.

- La saison de cyclo-cross en Bourgogne Franche Comté débute le 11 octobre. Pour le moment, le Championnat régional qui doit se dérouler au village les 02 et 03 janvier 2021 est maintenu, mais nous ne sommes pas à l'abri d'un changement de situation d'ici là.

- La vente de bougies au profit du Téléthon sera renouvelée cette année.

- Dans le contexte sanitaire actuel, l'Arbre de Noël ne pourra pas se faire dans sa forme habituelle. Nous réfléchissons pour trouver une solution de remplacement. D'une manière ou d'une autre, les enfants recevront leurs cadeaux.

- Toujours en raison des contraintes sanitaires, une décision sera prise courant novembre pour le Réveillon du Nouvel An.

- La représentation théâtrale 2021, jouée par la troupe de DESNES, est compromise, les acteurs ne pouvant actuellement se réunir pour répéter.

- Les manifestations prévues, à savoir :

- ◇ bowling le 31 janvier
- ◇ repas moules-frites le 6 mars
- ◇ randonnée gourmande le 13 mai
- ◇ voyage en Espagne début juin
- ◇ concours de pétanque le 12 juin
- ◇ spectacle « La sorcière de Quintigny » fin juin
- ◇ sortie à Nigloland le 04 juillet
- ◇ vide greniers le 29 août

seront, bien entendu, dépendantes de l'évolution de la situation sanitaire en 2021.

- La manifestation « Rétro tracteurs » à COSGES sera reportée en juillet 2022. Celle de SAINT LAURENT LA ROCHE n'ayant pas pu se faire en 2020, c'est elle qui aura lieu en 2021.

- Alban GENOUD DIT DU CHENE ayant manifesté le souhait de faire partie du conseil d'administration de l'association, la proposition est mise au vote et adoptée à l'unanimité.

- Deux travées du chapiteau vont être louées à la fromagerie de LAVIGNY pour une durée indéterminée, ce qui permettra à ses clients d'attendre à l'abri leur tour de pénétrer dans la boutique aux moments de forte affluence.

- Les suggestions dans l'assemblée pour d'éventuelles sorties ou activités sont les suivantes : sortie à la neige (ski, raquettes, luge...), installation d'une « boîte à livres », sortie œnologie avec repas.

Le Président informe par ailleurs de la possibilité de faire venir un animateur avec des jeux par le biais de la Fédération des Foyers Ruraux.

- Pour terminer, le Président émet le souhait que de bonnes relations restent entretenues entre l'association et la municipalité. Jean Paul MARTIN, Maire, approuve.

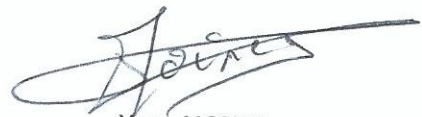
La séance est levée à 19 h 45.

La Secrétaire,



Marie France NICOLAS

Le Président,



Yves MOINE